

CEFEDM Nantes Pays de la Loire

PROJET PEDAGOGIQUE

Nom : THOMAS

Prénom : Marion

Spécialité : Jazz

Année : 2010/2011

Introduction.....	p.3
I. <u>La place du professeur dans une structure d'enseignement</u>	p.5
a. Le projet d'établissement.....	p.5
b. Les nouveaux publics cibles.....	p.6
II. <u>Projet pédagogique</u>	p.8
1. <u>L'acquisition d'un langage collectif permettant l'échange avec d'autres musiciens</u>	p.9
a. Culture musicale/ analyse/ Harmonie.....	p.9
b. Le relevé un outil d'apprentissage.....	p.11
2. <u>Développer une identité musicale et un langage individuel par le biais de l'improvisation</u>	p.12
a. Improviser avec des contraintes.....	p.12
b. L'improvisation libre.....	p.13
c. Accompagner les élèves vers des choix esthétiques personnels....	p.14
3. <u>Le chemin vers l'autonomie</u>	p.15
a. Mise en situation jeu.....	p.15
b. Monter son propre répertoire.....	p.16
Conclusion.....	p.17

Introduction

L'enseignement du jazz, a désormais sa place dans de nombreux établissements d'enseignement artistique et ce depuis le début des années 1980. Le public touché par l'enseignement du jazz est vaste et assez différent du public inscrit dans un cursus d'enseignement traditionnel. Il peut être constitué d'élèves inscrits dans un cursus instrumental au sein de l'école de musique ou du conservatoire, mais également d'élèves adultes ou jeunes adultes, parfois autodidactes, envisageant ou non une professionnalisation de leur pratique.

La spécificité des publics concernés par les classes de jazz demande donc un aménagement particulier du cours. J'ai moi-même suivi les cours au sein de deux structures, le CRR Rennes, dans la classe de Jazz de Pascal Salmon, et à l'ENM de Saint Brieuc, dans la classe de jazz de Jean-Philippe Lavergne et Jean Matthias Pétri, où j'ai obtenu mon DEM. J'ai obtenu mon DEM à Saint Brieuc, car il n'était pas possible de le passer à Rennes (le cursus étant réservé aux pianistes) j'ai ainsi pu me faire une idée de la manière dont fonctionne une classe de jazz, en ayant pu observer deux systèmes totalement différents d'enseignement.

En tant que future assistante spécialisée d'enseignement artistique en jazz, je me suis demandé comment envisager l'enseignement d'une discipline telle que le jazz, qui n'est pas la transmission d'une discipline instrumentale, mais bien celle de l'esthétique liée à cette musique, mettant en jeu une connaissance de cette culture, aussi bien historique que théorique, et nécessitant la maîtrise d'un langage spécifique, mais également le développement d'un langage individuel.

Tout d'abord, j'envisage mon travail selon deux notions : transmettre et accompagner. Il s'agit de la **transmission** d'un savoir, de connaissances et d'outils, qui vont me permettre **d'accompagner** les élèves vers plus d'autonomie.

Il me semble donc important de concevoir mon métier comme quelque chose d'évolutif, nécessitant pour moi d'être capable de me remettre en question sur ma manière de transmettre ces outils en fonction des élèves, et de savoir m'adapter aux diverses situations susceptibles d'exister au sein d'un cours collectif.

I. La place du professeur dans une structure d'enseignement.

1. Le projet d'établissement.

Le projet d'établissement est spécifique à chaque structure. Il décide des orientations particulières d'un établissement en fonction d'un contexte social, économique et culturel. Il redéfinit les missions générales, en référence aux grands axes de la Charte de l'enseignement artistique spécialisé, c'est-à-dire :

- **La diversification des spécialités et des disciplines.**
- **Les relations avec la vie artistique locale**
- **Le partenariat avec les établissements relevant de l'Education nationale.**

Ce projet permet d'entrevoir les actions déjà mises en œuvre, en cours de réalisation et à réaliser, afin de permettre d'ouvrir la vie musicale et artistique aux publics touchés par la vie de ces établissements.

La démarche actuelle des conservatoires est fortement marquée par la volonté de démocratiser l'accès à la musique, telle qu'elle est définie par la « charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse musique et théâtre » :

« L'éducation artistique est le premier vecteur de la démocratisation culturelle. Elle permet de former le sens esthétique et de développer la sensibilité et l'éveil à travers le plaisir de l'expérimentation et la connaissance d'œuvres de référence. »

L'observation de ces différents points, doit permettre à l'enseignant travaillant au sein d'un établissement culturel, d'élaborer un projet pédagogique fonctionnant en adéquation avec les objectifs du projet d'établissement.

Dans le cadre de mon travail au CRR de Rennes, j'ai travaillé sur la notion de partenariats avec l'éducation nationale, mais également sur la création de passerelles avec les autres départements de CRR et les structures culturelles de la ville.

Il me semble important en tant qu'enseignant, de travailler cet aspect de transversalité, de partenariat et de rencontre, afin de pouvoir ensuite permettre aux élèves de découvrir cette vie culturelle et pourquoi pas de s'y intégrer.

Il ne faut pas oublier qu'avant tout, un enseignant fait partie de la structure où il enseigne, et que la participation active à la vie de l'établissement permet de créer des rencontres, de donner aux élèves les clés qui leur permettront de vivre au mieux leur vies musicales, de participer activement à la vie culturelle de l'établissement, et d'enrichir leur pratique par la rencontre d'autres musiciens et d'autres esthétiques.

2. Les nouveaux publics cibles

Le travail d'assistant spécialisé d'enseignement artistique, s'ouvre également à d'autres publics, dit éloignés des pratiques artistiques. Les actions menées dans le cadre de ces interventions peuvent se faire en milieu scolaire, dans le cadre de partenariats avec l'éducation nationale, mais également dans des maisons de quartier, des instituts médicaux éducatifs, des hôpitaux, des crèches où dans tous types d'établissement correspondant à cette définition du public touché.

Les projets menés dans le cadre de ces actions ne répondent pas forcément aux mêmes objectifs que dans le cadre d'une école de musique ou d'un conservatoire. Ils donnent lieu à des projets spécifiques, élaborés en concertation avec les structures concernées, et répondent à des « Contrats d'objectif hors cursus ».

Il est donc nécessaire dans son parcours d'enseignant, de pouvoir participer à ce type de projet, et d'être capable d'adapter sa pédagogie à ces nouvelles situations d'enseignement.

Il s'agit d'imaginer comment créer des passerelles entre la vie de l'établissement spécialisé d'enseignement artistique et la vie locale, afin de pouvoir permettre au plus grand nombre l'accès à la culture.

II. Projet pédagogique.

L'élaboration de mon projet pédagogique se fonde sur ma propre pratique en tant que musicienne, sur ma pratique artistique, et sur les divers modes d'enseignements que j'ai eu l'occasion d'aborder au cours de ma scolarité au CRR, en tant que musicienne intervenante, mais aussi en tant qu'observatrice lors du stage pratique effectué dans le cadre de ma formation au CEFEDM.

Premièrement, il me semble fondamental d'être dans un rôle d'accompagnant. Il s'agit de développer le sens musical de l'élève, et de l'aider à construire un discours personnel. Il ne s'agit donc pas de lui asséner des vérités, sans lui laisser d'autre choix que celui d'accepter, mais de le guider dans sa démarche de musicien, tout en lui transmettant des connaissances et des outils qui vont lui permettre de s'épanouir et de développer plus de liberté dans sa pratique musicale.

Le jazz est une musique historique, et certaines connaissances sont nécessaires afin de pouvoir la pratiquer au mieux, et de pouvoir rapidement échanger avec les autres musiciens. La plupart des situations de jeu auxquelles seront confrontés les élèves seront la jam session, nécessitant une adaptabilité immédiate, donc une connaissance d'un répertoire et une maîtrise de certains outils d'improvisation, ou des situations de concerts, où la notion de choix artistique et de créativité sera prépondérante. Cette interaction de jeu avec d'autres musiciens est nécessaire à la construction de cette musique.

C'est pourquoi à l'instar des musiques actuelles, le cours de jazz est pensé comme un atelier collectif, où peuvent se mettre en place les acquis des élèves, et qui permet également d'expérimenter diverses situations de jeu ou d'improvisation.

Il me semble également important de pouvoir guider les élèves vers une autonomie de travail, en leur proposant des situations de jeu telles que les jam

sessions et les concerts. Ces situations nécessitent de développer chez l'élève la notion de l'adaptabilité à tout type de situation musicale.

Cependant il me semble important de souligner que j'imagine toutes les notions que je vais aborder, en circulation permanente au sein de l'apprentissage musical. Elles ne doivent pas être cloisonnées, mais doivent interagir en permanence les unes avec les autres. Il s'agit avant tout de musique, et chaque élément abordé pendant le cours permet d'ouvrir à tous les autres. Cependant pour des raisons de clarté, je vais les aborder séparément.

1. L'acquisition d'un langage collectif permettant l'échange avec d'autres musiciens.

a. Harmonie/analyse/culture musicale.

Dans un premier temps, il est important de transmettre l'histoire de cette musique, d'avoir une connaissance du répertoire, d'approfondir ses connaissances en harmonie et de d'être capable d'analyser ce que l'on joue. Sans ces outils, l'élève se retrouvera dans l'impossibilité de partager avec d'autres musiciens. Or, comme je l'ai souligné précédemment, l'interactivité est fondamentale dans la pratique de cette musique.

Je listerai ces notions à acquérir comme suit :

- **Acquisition d'une culture et d'un répertoire par l'écoute.**
- **Analyse mélodique, structurelle et Ear training.**
- **Maîtrise de l'harmonie**

En fonction des possibilités horaires de l'enseignant, ces acquisitions peuvent également être abordées dans le cadre des ateliers collectifs de pratique instrumentale ou se penser sous forme d'une cour d'harmonie, d'analyse ou de

culture, permettant dans les deux cas de donner aux élèves des outils d'application nécessaires au jeu individuel et collectif.

Proposition de déroulement pour l'acquisition de ces notions en contexte de jeu :

Ex : travail sur un morceau proposé:

Ecoute du morceau sur support audio.	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer la structure • Relever la mélodie • Trouver les appuis harmoniques et relever la grille
pratique instrumentale. (pour tous)	<ul style="list-style-type: none"> • Rejouer la mélodie • Rejouer la grille harmonique • Etre capable de jouer le morceau ensemble, en fonction de sa fonction dans le groupe.
Ecoute d'autres versions du même morceau.	<ul style="list-style-type: none"> • Elargir sa culture musicale. • Formuler un jugement esthétique.

Au fur et à mesure des ces travaux menés au sein des ateliers, les compétences des élèves vont s'élargir :

- **Rapidité de reformulation d'une proposition.**
- **Acquisition des formes les plus couramment utilisées.**
- **Acquisition des enchaînements harmoniques courants.**

Ce travail va permettre de développer des réflexes de jeu, qui permettront à l'élève d'échanger plus rapidement avec d'autres musiciens.

Le fait de travailler ces notions en cours avec l'instrument, permet de mettre immédiatement ces différents points en pratique. Il est également à noter que quel que soit l'instrument pratiqué, il est important que tous puissent être capable de

jouer ou chanter la mélodie, de jouer chanter la ligne de basse et d'entendre les couleurs des accords.

Chacun aborde ainsi l'harmonie (la grille peut ensuite être écrite au tableau et analysée), mais également la structure formelle des morceaux et se retrouve dans l'expérimentation immédiate des acquis, ce qui permet de reformuler ou de recadrer certains aspects en fonction des élèves.

Le fait de passer par l'écoute d'autres versions, permet également à l'élève d'élargir sa culture musicale et de prendre conscience de la très grande liberté d'interprétation liée à cette musique.

Ce type de travail sur le répertoire, peut également se faire **de manière vocale** (chanté par le professeur et repris par les élèves à la voix, puis sur l'instrument). Cela permet de travailler le « Ear training » et de mettre en lumière l'aspect oral de la transmission de cette musique.

b. Le relevé un outil d'apprentissage.

Ce travail amène directement à la notion de « **relevé** » qui est l'un des outils historiquement utilisé par les musiciens de jazz afin d'appréhender ce répertoire. En effet, aux origines de cette musique, les seuls outils possibles pour travailler le répertoire, étaient les disques ou la radio. Les musiciens travaillaient donc « à l'oreille » pour relever des thèmes ou des improvisations. Ce mode d'apprentissage est devenu une sorte de passage obligé. Contrairement à l'écrit, l'écoute permet de jouer la musique telle qu'elle est pensée par le musicien, avec toutes ses subtilités d'interprétations mélodiques ou rythmiques.

Le « relevé » permet de s'appropriier des éléments de phrasé, de langage, d'interprétation. Cela donne à l'élève des outils, des phrases, qui vont lui permettre de construire son discours d'interprète et d'improvisateur. Même si ce travail est individuel, puisqu'il s'agit de travailler chez soi, il peut être repris en cours et offrir ainsi aux autres élèves des pistes de travail. Il peut même servir de support à la

construction du cours collectif (l'enjeu devenant pour l'élève ayant effectué le relevé, la transmission de son morceau aux autres élèves).

Le passage par le relevé est fondamental dans l'apprentissage de cette musique, car en dehors de l'acquisition du langage, il permet également à l'élève de devenir plus autonome dans ses choix esthétiques. Il va choisir de relever tel ou tel musicien, tel ou tel morceau parce que ces morceaux le touchent, et il va ainsi apprendre à construire sa pensée musicale et ses goûts personnels.

2. Développer une identité musicale et un langage individuel par le biais de l'improvisation.

En dehors des acquis qui me semblent essentiels dans la pratique de cette musique, il est également nécessaire d'aborder la notion de la construction du langage personnel de l'élève.

Comme je l'ai souligné précédemment, **le relevé** est l'un des éléments fondamentaux de la construction d'un langage individuelle, puisqu'il s'agit d'un choix esthétique personnel.

Cependant, cette notion de discours se construit également au sein du cours. On peut l'aborder de différentes manières, soit par les choix d'interprétations, soit par l'improvisation sur des morceaux travaillés en cours, soit par l'improvisation libre.

a. Improviser avec des contraintes.

A partir d'un morceau travaillé en cours, il est possible d'aborder l'improvisation de différentes manières. Encore une fois, je liste ici quelques moyens que je peux avoir à ma disposition, mais il est bien entendu possible de les revisiter et des les transformer en fonction du déroulement de la séance et des élèves.

- **Travail de la paraphrase.**

Chaque élève propose une réinterprétation de la mélodie, en cherchant un phrasé rythmique ou mélodique différent de l'original. Cet exercice demande à chacun de s'approprier la mélodie, et d'être capable de faire une proposition musicale personnelle en fonction du ressenti du morceau.

Ce ressenti peut faire intervenir des changements de tempo, des variations mélodiques ou rythmiques ou encore une ré-harmonisation du thème. Cela permet de prendre la mesure des différences de ressentis propre à chaque personnalité musicale. En effet sur un groupe d'élèves, chaque proposition sera différente.

- **Travail sur les notes guides, les modes et les gammes.**

Le travail à partir de la grille sur les tierces et les septièmes permet d'acquérir la notion de chemin mélodique, et d'avoir les appuis nécessaires à l'improvisation sur une grille d'accords. Elle est plus guidée, puisqu'elle oblige à une maîtrise de l'harmonie. Elle rejoint en ce sens l'apprentissage d'un langage collectif.

Elle permet néanmoins de construire son discours en cohérence avec les propositions musicales des autres musiciens. Le travail sur les modes et les gammes permet aux élèves de travailler leur oreille, et de construire leur chemin mélodique lors de leurs improvisations.

b. L'Improvisation libre.

En dehors d'une improvisation répondant à des contraintes spécifiques (grilles, accords, gammes ect...) il me semble nécessaire de développer l'improvisation libre, afin de permettre aux élèves d'explorer leur instrument, et d'expérimenter d'autres formes d'improvisations.

Ces improvisations libres, se rapprochent plus du domaine du jeu (dans le sens de ludique). Elles amènent moins de contraintes techniques, et permettent de travailler sur le son et le ressenti. Elles permettent également de supprimer tout rapport de hiérarchisation entre les élèves, puisque la technique ou la virtuosité ne sont plus des éléments qui prédominent.

L'improvisation libre est tout d'abord l'expression musicale d'une personne. il n'y a plus de notion de « bien faire » ou de « mal faire », il s'agit plutôt de jouer ce que l'on ressent, ce que l'on entend, ce qui nous plait, et ce qui nous vient soit seul, soit en fonction des autres.

J'aime penser ces improvisations sous forme de jeux collectifs ou individuels, où le plaisir de jouer est essentiel. Dans le cadre de ces jeux, je propose parfois aux élèves de devenir eux mêmes meneur de jeu, et d'inventer de nouvelles règles, car toute règle est faite pour être transgressée ou enrichie, et c'est dans cette transgression des règles qu'apparaissent bien souvent de nouvelles formes d'expressions.

c. Accompagner les élèves vers des choix esthétiques personnels.

Comme je l'ai souligné précédemment, le jazz nécessite également la création d'un univers et d'un langage personnel. En ce sens, il est important de pouvoir accompagner les élèves dans une recherche esthétique individuelle.

Cette recherche passe par le choix des morceaux travaillés dans le cadre des relevés, mais aussi par le travail personnel de l'élève, et la construction de sa culture personnelle. Cela passe par les musiques qu'il va écouter chez lui, sa manière de

travailler en dehors du cours, ce qu'il aborde dans le cadre de sa formation en cours d'instrument ou en cours de formation musicale.

Les interactions sont permanentes et permettent à l'élève de forger ses goûts, il est donc important de lui donner l'envie d'aller puiser dans d'autres esthétiques afin d'enrichir son discours et de créer des liens avec la musique classique, les musiques extra-européennes et les musiques actuelles par exemple par le biais d'atelier « à thème » ou de master class.

3. Le chemin vers l'autonomie

a. Mise en situation jeu.

Tous les outils précédemment cités, visent à guider les élèves sur le chemin de l'autonomie. En effet, très vite il s'agit de pouvoir mettre ses acquis en pratique en condition de jeu, afin de pouvoir éprouver son langage musical sur scène, et de pouvoir partager et créer un moment de musique.

Je pense qu'il est important pour les élèves de pouvoir appréhender cet aspect du jazz le plus rapidement possible, afin de prendre conscience de la liberté d'expression qu'ils peuvent avoir en fonction de leurs acquis et de l'interaction qu'il doivent développer avec les autres musiciens, mais également des contraintes qui peuvent être liées à une production scénique (contraintes techniques, matérielles ou corporelles)

Ces échanges peuvent être pensés sous forme de jam sessions régulières ou de concerts, permettant ainsi aux élèves de travailler sur un répertoire, d'appréhender et d'organiser le travail de répétition et de se sensibiliser à une situation de jeu professionnelle.

Ces situations leur permettront de percevoir l'essence même du jazz qui est une musique de l'instant, de rencontrer d'autres musiciens et de monter leurs propres projets artistiques.

b. Monter son propre répertoire.

Le fait de travailler des morceaux en vue de pouvoir participer à des jam sessions, ou de monter un répertoire avec un groupe, ramène à la notion de choix esthétique que j'ai évoqué précédemment. Cette notion est liée à la notion de relevé, puisque dans le cadre de ces relevés, l'élève choisit son morceau, en fonction de ce qui lui plaît, de ce qu'il est capable de relever, de reproduire et de se réapproprier, mais elle est également liée à la culture personnelle des élèves.

Au fur et à mesure de son parcours, l'élève va pouvoir enrichir ses connaissances musicales, développer ses goûts et affiner ses choix, par ses écoutes, ses rencontres, les situations de concert. Il s'agit pour moi d'éveiller la curiosité des élèves, et de leur apporter d'autres idées ou d'autres pistes de travail. Cela rejoint l'idée d'ouverture à d'autres cultures, à d'autres esthétiques. Ces choix vont permettre au jeune musicien, de définir sa future personnalité musicale.

Cette partie du travail nécessite d'être présent pour « accompagner » l'élève, c'est-à-dire être à ses côtés dans sa propre recherche esthétique, en l'aidant à formuler ses choix et ses réflexions, afin de l'amener à un questionnement artistique personnel. Il ne s'agit pas de forger l'élève à son image, mais bien de lui donner les outils nécessaires à son parcours de musicien autonome.

Conclusion.

Je souhaite avant tout en tant que futur enseignante, développer chez les élèves cette recherche fondamentale de leur expression individuelle. Cela passe bien évidemment en jazz par l'acquisition d'une culture englobant les styles, mais aussi la théorie propre à cette musique.

Cependant cette musique est également avant tout celle d'une liberté d'expression et d'une recherche permanente d'un discours individuel. En cela je souhaite pouvoir permettre aux élèves de posséder les clés, les outils, les savoirs nécessaires à cette recherche.

Pour bien percevoir les enjeux de cette musique il faut la vivre, la pratiquer, l'écouter, et enrichir son parcours de rencontres musicales multiples. Il ne faut jamais figer sa pratique, mais sans cesse faire évoluer son discours, en puisant dans toutes ses expériences musicales, ou humaines. Il s'agit avant tout de pouvoir faire vivre sa musique.

Et si la musique ne doit pas être figée, il en va de même pour l'enseignement. La diversité des élèves que je rencontre me renvoie sans cesse à ma capacité d'adaptation en tant qu'enseignante. On ne peut s'enfermer dans des certitudes, car chaque élève est différent, dans son fonctionnement intellectuel, dans sa pensée musicale et dans son cheminement personnel.

En cela être enseignant, c'est trouver le moyen de guider les élèves vers une connaissance d'eux mêmes, et leur donner les outils qui leur permettront de développer leur individualité.

« Pédagogie: Porter en soi et avec soi cette indulgence qui fait fleurir les pensées d'autrui. »